



Bamako, le 1<sup>er</sup> novembre 2019

**Son Excellence Docteur Boubou Cissé**  
**Premier Ministre, Chef du Gouvernement**  
**Ministre de l'Economie et des Finances**  
**Bamako, Mali**

Ref : SK/rc/362-19

**Objet : Transmission du Protocole d'Accord sur l'harmonisation des coûts locaux appliqués au personnel local et de son annexe.**

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom du Groupe Exécutif de Coopération (GEC) des (PTF), je vous prie de trouver ci joint l'Annexe au Protocole d'Accord sur l'harmonisation des coûts locaux appliqués au personnel local.

Pour rappel, le Protocole est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Fruit de concertations entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), il a été adopté signé par la quasi-totalité d'entre eux. Il instaure des montants maximums de prise en charge des frais engagés dans le cadre des actions de coopération des PTF. Les administrations maliennes ont, bien sûr, toute latitude pour compléter ces montants dans le cadre des lois et règlements qui régissent ces paiements par le gouvernement.

Alors que ce protocole avait été transmis officiellement au Ministère de l'Economie et des Finances et présenté lors de la Commission mixte Mali-Partenaires du 18 mars 2019, certains départements ministériels, considérant n'avoir pas été informés de ces nouvelles dispositions, ont fait état de difficultés sur le terrain et demandé des ajustements.

La présente annexe jointe au Protocole vient en conséquence ajuster les modalités de prise en charge, en cohérence avec les capacités financières et légales des PTF.

Les partenaires souhaiteraient que ce Protocole et son annexe bénéficient de votre intercession pour une large diffusion auprès des départements concernés et soient présentés lors de la prochaine Commission Mixte Mali-Partenaires.

Vous souhaitant bonne réception de la présente lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

  
**Soukeyna Kane**  
**Directrice des Opérations de la Banque mondiale pour le Mali**  
**Chef de File des PTF**



**P.J.** : Protocole d'Accord sur l'harmonisation des coûts locaux appliqués au personnel local + Annexe au Protocole (Gouvernement, Organisation Non Gouvernementale, et Organisations de la Société Civile).